

Les Turelurons CR du CA du 28 janvier 2019 .

Le montant des cotisations reste fixé à 20€ pour l'année.

Rémunération du nouveau chef de chœur : Aymeric CABLEY avait demandé 25€ par répétition ce qui portait le coup de la séance à près de 40€ avec les charges. Une autre solution a été proposée au chef qui l'a acceptée. Il sera membre actif des TURELURONS et l'association lui paiera une indemnité pour ses frais de déplacement d'un montant 0,493€ du KM soit 32€ par séance.

Une participation financière sera demandée aux membres de l'association 1€ par séance. Soit 27€ pour l'année 15€ payable au 1^{er} Avril (après la période d'essai du nouveau chef) et 12€ en septembre.

Renouvellement des membres du CA .

Sont rééligibles BAYON Claudette, DUPERRON Gilbert, THEINT Odette Jean-Paul CHASSAING est démissionnaire.

Si de nouveaux membres désirent se présenter au CA qu'ils se fassent connaître rapidement.

L'AG est fixée au vendredi 22 mars à 11H salle des répétitions et sera suivi d'un repas chez Monique. Les modalités de participations vous seront communiquées ultérieurement.

Calendrier des répétitions pour 2019:

Février : 11 **Mars** : 4/11/18/25 **Avril** : 1^{er} /8/29 **Mai** : 6/ 13/20/27

Juin : 3/17/24

Septembre : 9/16/23/30 **Octobre** : 7 /14

Novembre : 4/18 /25 **Décembre** : 2/9/16